

ENJEUX & OBJECTIFS Permis B

L'obtention du permis de conduire est un enjeu sociétal et économique pour les élèves. Passage obligé pour toute personne à la recherche d'autonomie, l'obtention du permis de conduire est également indispensable pour faciliter la recherche d'un emploi ou le pérenniser.

L'objectif principal de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire est d'être capable de **conduire un véhicule à moteur en toute sécurité sur les voies ouvertes à la circulation.**

Notre auto-école vous amène vers la réussite de votre permis, en vous formant sur différents niveaux de compétence :

- Les savoirs théoriques (connaissances mécaniques, apprentissage du Code de la route)
- Les savoir-faire (maîtrise du véhicule, perception des informations, analyse des situations, prise de décision)
- Les savoir-être (conscience du danger, prise en compte de l'aspect social de la conduite, courtoisie, respect des usagers, en particulier les plus vulnérables).

PARCOURS DE FORMATION

La **formation théorique** peut être suivie à votre rythme, soit :

- À l'école de conduite
- À distance sur une plateforme internet

Pendant la **formation pratique**, vous devrez acquérir la maîtrise des quatre compétences principales de conduite :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

DÉROULÉE DE LA FORMATION

La formation se déroulera selon l'organisation suivante :

- Évaluation et positionnement de départ
- Proposition commerciale (devis)
- Signature du contrat de formation
- Formation pour la préparation à l'examen théorique du permis de conduire
- Passage de l'examen théorique du permis de conduire
- Formation à la conduite d'un véhicule à moteur
- Fin de la formation initiale
- Départ possible en conduite accompagnée :
 - Apprentissage anticipé de la conduite (AAC)
 - Conduite supervisée (CS)
- Préparation à l'examen pratique du permis de conduire
- Passage de l'examen pratique du permis de conduire

EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

La réussite à l'épreuve théorique est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique, quelle que soit la catégorie de permis visée.

Déroulement de l'examen

L'épreuve se déroule chez un des opérateurs privés agréé par l'État. D'une durée de 30 minutes environ, l'examen comporte 40 questions. Il se réalise sur une tablette munie d'écouteurs. Chaque tablette diffuse une série propre à chaque candidat.

Validation de l'examen

Vous validez l'examen si vous répondez correctement à 35 questions minimum sur les 40 questions présentées.

Critères d'évaluation

Vous serez évalué sur 40 questions réparties en dix thématiques :

- | | |
|---|---|
| ✓ La loi et la circulation | ✓ Documents – passagers –
chargement |
| ✓ Le conducteur | ✓ Équipement de sécurité des
véhicules |
| ✓ Précautions en prenant et en
quittant son véhicule | ✓ Mécanique et sécurité |

- ✓ La route
- ✓ Les autres usagers
- ✓ Règle et environnement
- ✓ Conduites à tenir en cas d'accident

L'ensemble de ces thématiques couvre la réglementation à connaître, les savoirs à acquérir et les comportements attendus pour conduire un véhicule en toute sécurité.

La réussite à l'examen est valable pendant cinq ans. Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant cinq ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation.

EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique a pour objet d'**évaluer vos compétences pour déplacer votre véhicule en respectant la réglementation et en prenant en compte les usagers qui vous entourent.**

L'évaluation de vos aptitudes est réalisée par un **expert** de la sécurité routière (inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière)

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que rechercher les faiblesses éventuelles. Il cherche à observer la maîtrise d'un certain nombre de compétences de votre part.

Validation de l'examen

Lors de l'épreuve, l'expert évalue les compétences du candidat. C'est à la charge de l'expert de réunir les conditions permettant au candidat de mobiliser ses compétences.

À la fin de l'épreuve, l'expert retranscrit le résultat de l'évaluation sous forme d'un **bilan de compétences** que vous pourrez consulter lors de l'accès à votre résultat.

Un résultat minimum de 20 points (sur 31 points au maximum) et l'absence d'erreur éliminatoire sont nécessaires pour valider l'examen pratique du permis de conduire.

Critères d'évaluation

L'arrêté modifié du 19 février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire en définit l'organisation ; l'épreuve se déroule sur 32 minutes durant lesquels vous devrez :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou se rendre vers une destination préalablement établie, en se guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ 5 minutes ;
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision ;
- Réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter sa conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

Le **bilan de compétence** rempli par l'expert est affiché ci-dessous :

	E	0	1	2	3	Autonomie Conscience du risque			
Connaître et maîtriser son véhicule									
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome	
Effectuer les vérifications du véhicule									
Connaître et maîtriser les commandes									
Appréhender la route									
Prendre l'information									
Adapter l'allure aux circonstances									
Appliquer la réglementation									
Partager la route avec les autres usagers									
Communiquer avec les autres usagers									
Partager la chaussée									
Maintenir des espaces de sécurité									
Sous-totaux									
Conduite économique et respectueuse de l'environnement									
Courtoisie									
Total général									